

Convocation du 01/10/2019
Conseillers en exercice : 137

Présents : 73
Procurations : 20
Votants : 93

L'an deux mille dix-neuf, le sept du mois d'octobre à vingt-heure trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Tertre à Brissac-Quincé, 49320 Brissac Loire Aubance, en session ordinaire du mois d'octobre, sous la Présidence de Madame SOURISSEAU Sylvie, Maire de Brissac

Présents

ARSEGUEL Christian	FAES Hervé	LEBEL Bruno	PERCEVAULT Erick
BARANGER Jocelyn	FARIBAULT Eveline	LECLUSELLE Véronique	PERDRIAU Thierry
BAZIN Patrice	FOURNET-GENON Laurence	LEGROS Olivier	PRÉAU Denis
BELBÉOCH Patrick	FOURNIER Gilles	LEHEE Stéphane	PRESSELIN Antoine
BLOUIN Guy	FRÉRET Annick	LELIEVRE Cyril	PRIGENT Laura
BOURASSEAU William	FRESNAIS Christian	LEROUGE Eric	RABINEAU Michel
BROCHARD Cécile	GALLARD Thierry	LEROUX Jacqueline	RAK Monique
BROHAND Loïc	GANNE Sylvain	LEROUX Eric	RICHARD Pascal
BRUNIER COULIN Marie-Pierre	GROLLEAU Pascale	MAISONNEUVE Claude	ROSELIER Alain
CATROUX Sophie	GUGLIELMI Brigitte	MARECHAL Isabelle	SAUVAITRE Marie
CHAUVIGNÉ Emmanuel	GUILLEMOT Lionel	MARTIN Pierre	SOURISSEAU Sylvie
CHENAU Fabienne	GUINEHUT Marie-Thérèse	MARTIN Annick	TERRIER Marc
DAMAS Philippe	HINOT Emeric	MASSARDIER Lucien	TERRIERE Emmanuelle
DESME Francine	HORREAU Philippe	MAURICE Gérard	THIERRY Jean-Marc
DOLO Corinne	JEAN Valérie	MERCIER Jean-Marc	THOMAS Julie
DROUET Ghislaine	JONCHERAY André	MOREAU Jean-Pierre	TIJOU Gérard
DROUIN Nadia	LAROCHE Florence	MORON Olivier	
DUMAY Dominique	LE BRIS Marie Paule	OGEREAU Pierre	
ELOY Eliane	LE MASLE Didier	OUVRARD Bernard	

Excusés avec procuration

BIOTEAU Michel	à LAROCHE Florence
BODINEAU Aurélie	à LE BRIS Marie Paule
BOUJU Isabelle	à FARIBAULT Eveline
BOURDAIS Raymond	à OUVRARD Bernard
CESBRON Véronique	à BLOUIN Guy
CHEVALIER Marcelle	à PREAU Denis
COMMER Cécile	à GROLLEAU Pascale
DAURY Sylvain	à FAES Hervé
DECLERCK Odile	à ARSEGUEL Christian
DEHAN Andrée	à MERCIER Jean Marc
DERSOIR Armelle	à LEHEE Stephen
DESHAIS Jean-Sébastien	à RABINEAU Michel
GASNEREAU Serge	à JEAN Valérie
LAMOUREUX Frédéric	à MOREAU Jean Pierre
MARCHAND Michel	à DUMY Dominique
PIHERY Bruno	à FRESNAIS Christian
SÉCHER Marie-Claude	à LEROUX Eric
TOUCHET Jean-Pierre	à LEBEL Bruno
MENIN Marie Agnès	à RAK Monique
WEISZBERG Jean Jacques	à GUGLIELMI Brigitte

Absents

ABELLARD-COULEARD Martine	HAUDEBAULT Dominique
ALUSSE Soizic	HERSAN Anthony
BABARIT Christelle	LE GUENNEC Karine
BIZON Véronique	LECOINTRE Marie-Claude
BOUTIN Marie-Claire	LEMASSON Bruno
BURGAUD Vincent	MABILEAU Sophie
CHAGNOT Philippe	MADY Mickaël
CHAUSSIVERT Franck	MASSE Laurence
CHEVALLIER Benoît	MAUGIN Louis-Ludovic
CHEVILLARD Eric	MAZAN Philippe
CHEVREUX Annabel	MENET Roger
COQUARD Marc	NACOLIS-MARTINEAU Dominique
COUTANT Karine	PAILLOCHER Monique
DE COSSÉ BRISSAC Charles-André	PAPIN Françoise
DECODTS Didier	RIPOCHE François-Xavier
DESLANDES Cyril	ROBIN Nadia
EDON Daniel	ROLLAND Charlotte
FERRON Marie	SAVARY Bernard
FLECHEAU Gisèle	SECHER Rodolphe
FONTAINE Pierre	SEVENO Pascal
GRENOUILLEAU Patricia	VANNIER Daniel
HAUDEBAULT Thierry	VIAU-BOUSSION Nathalie

Secrétaire de Séance : Pascale GROLLEAU

1
APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/10/2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à :

93 VOIX POUR

0 VOIX CONTRE

0 ABSTENTIONS

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 16/09/2019 sous réserve de la modification suivante du point 8bis - AVIS SUR LA RECONDUCTION DE L'ÉVÈNEMENT « LE MOIS DU POLAR » POUR 2020 :

Il est rappelé par ailleurs la possibilité de mettre en place du mécénat qui pourrait financer une partie de cet évènement ~~qui devrait se situer aux alentours de 25 000 €.~~

Mme le Maire fait un point au Conseil Municipal des principaux sujets abordés à la Communauté de Communes Loire Layon Aubance :

Conseil Communautaire du 12/09/2019

- Service commun « Services techniques – secteur 1 » entre la communauté de communes et les communes de Champtocé sur Loire, La Possonnière, Saint Georges sur Loire et Saint Germain des Prés - AVENANT N°1
- Service commun « Services techniques – secteur 2 » entre la communauté de communes et les communes de Chalennes sur Loire et Chaudefonds sur Layon – AVENANT N°1
- Service commun « Services techniques – secteur 3 » entre la communauté de communes et les communes de Beaulieu sur Layon, Denée, Mozé sur Louet, Rochefort sur Loire, Saint Jean de la Croix et Val du Layon – AVENANT N°1
- Service commun « Services techniques – secteur 4 » entre la communauté de communes et les communes de Bellevigne en Layon et Terranjou – AVENANT N°1
- Acquisition des sites techniques
- Vente de l'ex antenne sociale MDS au SMLAL
- Fonds de concours versé à la CCLLA par la commune de Chaudefonds sur Layon
- Fonds de concours versé à la CCLLA par la commune de Denée
- Exonération en faveur des librairies indépendantes
- Compte rendu d'activité à la collectivité 2018 – ZAC de Treillebois II – communes de St Melaine et Juigné
- Montant de la taxe de séjour 2020
- Convention de portage foncier avec le Département de Maine et Loire et Alter pour la commune de St Georges
- Maison des Services Au Public / Convention cadre
- Versement d'une subvention complémentaire pour l'association Premier Pas
- GEMAPI – Convention de prestation de services entre le Syndicat Layon Aubance Louets et la CCLLA relative au diagnostic des zones dites « Blanches » et à la définition d'un programme d'actions
- Avenants aux contrats d'affermage avec VEOLIA - Avenant n° 6 au contrat d'affermage avec VEOLIA sur le territoire de l'Ex-CCLA
- Avenants aux contrats d'affermage avec VEOLIA - Avenant n° 4 au contrat d'affermage avec VEOLIA sur le territoire de l'Ex-CCLA
- Avenant n°1 au contrat d'affermage avec la SAUR sur le territoire de la commune déléguée de Rablay-sur-Layon commune de Bellevigne en Layon
- Avenant n°3 au contrat d'affermage avec la SAUR sur le territoire de la commune de Beaulieu-sur-Layon
- Avenant n°3 au contrat d'affermage avec la SUEZ sur le territoire de la commune déléguée de Saint-Lambert-sur-Lattay commune du Val du Layon
- Rapports 2018 sur les activités déléguées par les Communes – Rapport Annuel des Délégués (RAD) 2018, délégués du service public d'Assainissement Non Collectif du Secteur de l'Ex-CCCL
- Rapports 2018 sur les activités externalisées par les Communes – Rapport An-nuel (RAD) 2018, des services publics d'Assainissement Collectif des Secteurs de l'Ex-CCLL et Ex-CCCL
- Rapports 2018 sur les activités déléguées par la Communauté de Communes Loire Layon Aubance – Rapport Annuel du Délégué (RAD) 2018 de La SAUR, délégué du service public d'Assainissement Non Collectif du Secteur de l'Ex-CCLL
- Rapports 2018 sur les activités déléguées par la Communauté de Communes Loire Layon Aubance – Rapport Annuel du Délégué (RAD) 2018 de Veolia, délégué du service public d'Assainissement Collectif du Secteur de l'Ex-CCLA
- Rapports 2018 sur les activités déléguées par la Communauté de Communes Loire Layon Aubance - Rapport Annuel du Délégué (RAD) 2018 de Veolia, délégué du service public d'Assainissement Non Collectif du Secteur de l'Ex-CCLA

- Rapport 2018 sur les activités déléguées par la Communauté de Communes Loire Layon Aubance - Rapport 2018 sur les prix et la qualité du service (RPQS) public d'Assainissement Collectif du Secteur de l'Ex-CCLA
- Rapports 2018 sur les activités déléguées par la Communauté de Communes Loire Layon Aubance - Rapport 2018 sur les prix et la qualité du service (RPQS) public d'Assainissement Non Collectif du Secteur de l'Ex-CCLA
- Rapports 2018 sur les activités déléguées par la Communauté de Communes Loire Layon Aubance - Rapport 2018 sur les prix et la qualité du service (RPQS) public d'Assainissement Non Collectif du Secteur de l'Ex-CCLL
- Rapport 2018 sur les activités déléguées par les Communes - Rapport 2018 sur les prix et la qualité du service (RPQS) public d'Assainissement Non Collectif du Secteur de l'Ex-CCCL
- Rapport 2018 sur les activités déléguées par les Communes - Rapport 2018 sur les prix et la qualité du service (RPQS) public d'Assainissement Collectif du Secteur des Ex-CCLL et Ex-CCCL
- Affaires diverses et imprévues
- Liste des arrêtés du président et des décisions du Bureau

3

APPROBATION DU RAPPORT 2018 SUR LES PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF DU SECTEUR DE L'EX CCLA

Mme le Maire donne la parole à M. GALLARD, 1^{er} Adjoint, pour présenter les rapports 2018 sur les prix et qualité du service public d'assainissement COLLECTIF d'une part, et NON COLLECTIF d'autre part, sur le secteur de l'ex Communauté de Communes Loire Aubance.

Conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport 2018 sur le prix et la qualité du service publics (RPQS) de l'assainissement collectif et non collectif de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance doit être présenté. Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT.

Ces rapports doivent être présentés à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération de la Communauté de Communes. Un exemplaire de ces rapports doit également être transmis aux communes membres de l'ex Communauté de Communes, pour être présentés dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Les présents rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement. L'objectif est ainsi de donner aux usagers les informations prévues sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

Par CONSEQUENT,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2224-5

VU les compétences de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance modifiées par arrêté préfectoral n°DRCL/BI/2017-73 en date du 7 novembre 2017

VU l'avis de la Commission Consultative du Service Public Local de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance en date du 12 septembre 2019

VU la délibération du conseil communautaire approuvant ce rapport, en date du 12 septembre 2019

APRES présentation de ce rapport

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec

93 VOIX POUR

0 VOIX CONTRE

0 ABSTENTIONS

Approuve les rapports 2018 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement COLLECTIF d'une part, et NON COLLECTIF d'autre part, pour le secteur de l'ex Communauté de Communes Loire Aubance.

DÉBAT AVANT VOTE

CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

M. FRESNAIES fait remarquer que la taxe de dépollution n'apparaît pas dans la présentation.

M. GALLARD confirme cependant qu'elle est bien comprise dans la part « taxe ».

M. BROHAND interroge sur la durée de la délégation.

M. GALLARD informe qu'elle sera reconduite pour une année supplémentaire afin de favoriser l'harmonisation des modes de gestion sur le territoire.

M. TIJOU s'interroge sur les conséquences du déversement des rejets d'entreprises dans les installations d'épuration. Ces rejets ne risquent-ils pas de saturer leur capacité ?

M. GALLARD précise que cette dimension a été prise en compte, étant dit que ces rejets ne concernent que des eaux sanitaires.

M. PRESSELIN fait part que les agriculteurs ne souhaitent plus accepter les boues de station sur leurs terres.

M. GALLARD informe d'une réflexion sur le développement de nouvelles filières de traitement de boues pour ne pas se heurter à cette difficulté. Le cahier des charges des prochaines consultations exigera d'ailleurs le recours à des filières différentes.

Mme GUGLIELMI met en avant l'intérêt de développer des cultures aptes à éliminer ces boues. Outre la mise en place des nouveaux cahiers des charges rappelée par M. GALLARD, M. HOREAU attire l'attention sur ces cultures qui le sont à vie par la colonisation du sol irréversible.

DÉBAT AVANT VOTE

CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

M. DAMAS s'informe sur l'existence de plaquettes présentant la réglementation, les obligations en matière d'A.N.C.

M. GALLARD fait part que la CCLLA s'oriente vers la reprise en régie de cette compétence afin de développer le conseil en amont et ne pas se limiter aux contrôles.

M. LEROUX s'interroge sur les écarts des taux de conformité des différentes installations et la prise en compte de l'apparition de résidus de médicaments dans les analyses.

M. GALLARD fait part que les installations sont sujettes à des obligations différentes suivant le milieu de rejet, ceci expliquant cela. Quant aux résidus, l'ARS accompagne la collectivité dans une démarche visant leur prise en compte mais qui demande la modification d'arrêtés préfectoraux.

FINANCES PUBLIQUES – BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 4

Le budget primitif est un document prévisionnel adopté en début d'exercice. Il est nécessaire de l'adapter au fil du temps en fonction de l'activité de la collectivité.

Mme le Maire donne la parole à M. MOREAU qui informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à une décision modificative concernant le budget principal pour prendre en compte les écritures suivantes :

Section d'investissement - Dépenses					Section d'investissement - Recettes						
Opération	Chapitre	Article	Libellé	Dépenses		Opération	Chapitre	Article	Libellé	Recettes	
				Diminution de crédits	Augmentation de crédits					Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	020		Dépenses imprévues	16 650,00 €							
153	2128		CIMETIERE - Enherbement		13 000,00 €						
156	2128		STADE ALLEUDS - Electrovanne		650,00 €						
156	21318		STADE BRISSAC - Bloc porte métallique		3 000,00 €						
TOTAL				16 650,00 €	16 650,00 €	TOTAL				- €	- €
TOTAL					- €	TOTAL					- €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE avec :

92 VOIX POUR

0 VOIX CONTRE

1 ABSTENTION

ADOpte la décision modificative présentée

CHARGE Mme le Maire de sa prise en compte budgétaire.

FINANCES PUBLIQUES – FONDS DE CONCOURS SIEML – DEPANNAGE du 01/09/18 au 31/08/19

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que

VU l'article L. 5212-26 du CGCT,

VU la délibération du Comité Syndical du SIEML en date du 26 avril 2016 décidant les conditions de mise en place des fonds de concours,

La collectivité de BRISSAC-LOIRE-AUBANCE doit se prononcer pour verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour les opérations suivantes de dépannage d'éclairage public pour la période du 01 09 2018 au 31 08 2019

n° opération	Collectivité	Montant des travaux TTC	Taux du Fdc demandé	Montant Fdc demandé	Date dépannage
EP363-19-57	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Vauchrézien)	118,31 €	75%	88,73 €	28 01 2019
EP317-19-62	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (St-Rémy-la-Varenne)	187,70 €	75%	140,78 €	06 02 2019
EP001-18-92	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Alleuds (les))	224,78 €	75%	168,59 €	04 12 2018
EP115-19-33	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Coutures)	248,59 €	75%	186,44 €	23 01 2019
EP363-19-58	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Coutures)	261,73 €	75%	196,30 €	03 06 2019
EP363-18-56	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Vauchrézien)	295,57 €	75%	221,68 €	30 11 2018
EP318-18-138	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (St-Saturnin-sur-Loire)	368,02 €	75%	276,02 €	30 11 2018
EP317-19-60	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (St-Rémy-la-Varenne)	891,47 €	75%	668,60 €	23 01 2019
EP050-19-182	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (St-Rémy-la-Varenne)	963,34 €	75%	722,51 €	30 07 2019
EP050-18-175	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Brissac-Quincé)	963,34 €	75%	759,99 €	30 11 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE avec :

93 VOIX POUR

0 VOIX CONTRE

0 ABSTENTIONS

DECIDE de verser les fonds de concours décrits ci-dessus au SIEML

DIT que les modalités de versement du fonds de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier en vigueur.

APPROUVE le montant de 3 429,64 euros TTC à verser au SIEML comme présenté ci-avant

CHARGE Mme le Maire de la bonne application budgétaire de la dépense.

6

VENTE DE PARCELLES DE LA RUE DU BOIS RICOU A CHEMELLIER

Mme le Maire donne la parole à Jean Marc MERCIER, Maire délégué de Chemellier, qui informe le conseil municipal du projet de cession de deux parcelles situées rue du Bois Ricou, sur la commune déléguée de Chemellier, a proximité du centre de secours.

Il s'agit de 2 lots issus d'un réagencement de la parcelle communale ZC 432 permettant la cession à deux acquéreurs différents :

- LOT A : cadastré provisoirement ZC 432-a de 1 134 m², cédé à M. CHEVALLIER Benoit pour 105 800 €
 - LOT B : cadastré provisoirement ZC 432-b de 639 m², cédé à M. TRAINEAU CM pour 7 680 €
- Soit un montant global de 113 480 €

Les domaines ont été consultés avec un avis du 19/09/2019 estimant la parcelle du LOT A à 90 000 € et le lot B à 20 € du m² soit 12 780 €.

Soit un montant global de 102 780 €.

L'avis des domaines ne prend pas en compte pour le Lot B, du prix du m² des terrains en vente via la Communauté de Communes Loire Layon Aubance dans la ZA attenante qui est évalué à 10 € du m² et les contraintes de réseau d'eaux pluviales réceptionnées venant du lot A.

Ceci explique le prix du m² pour le Lot B évalué à 12 €.

Pour information le cout final de l'opération « Construction de local technique » a été arrêté en date du 28 juin 2008 à 158 873,32 € HT.

Le Conseil Municipal est donc sollicité pour autoriser la cession de ces deux parcelles.

Les frais d'actes seraient à charge des acquéreurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec :

93 VOIX POUR

0 VOIX CONTRE

0 ABSTENTIONS

APPROUVE la cession du lot A, cadastré ZC 432-a. pour un montant de 105 800€ à M. CHEVALLIER Benoit et le lot B, cadastré ZC 432-b pour un montant de 7 680€ à M. TRAINEAU CM

AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à signer tout acte notarié et tout autre document relatif à ce dossier.

CHARGE Mme le Maire de la bonne imputation budgétaire de cette recette



7 **MODIFICATION DES NOMS DE VOIES DE LIEUX-DITS**

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que la dénomination des rues et le numérotage des maisons et immeubles sont des mesures d'ordre et de police générale qui incombent à l'autorité municipale (article L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il est rappelé qu'historiquement l'adressage était placé sous l'angle unique de qualité du service postal, mais depuis l'adressage a pris une dimension d'intérêt général avec la nécessité de prendre en compte les services d'urgence (et le besoin croissant de précision des lieux d'interventions), l'arrivée des technologies de géo-positionnement, l'arrivée massive du e-commerce et donc de nombreuses livraisons sur site, ou encore plus récemment le déploiement à venir de la fibre optique qui nécessite une précision postale avancée afin de mettre en œuvre cette technologie.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de nommer l'ensemble des lieux dits de Brissac Loire Aubance qui ne disposent pas aujourd'hui d'un système de numérotation des voies. Il convient de créer des noms de rue dans les lieux-dits et d'appliquer le système métrique pour la numérotation des voies.

Par conséquent, après présentation au Conseil Municipal du tableau ci-après accompagné des annexes cartographiques,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec :

93 VOIX POUR

0 VOIX CONTRE

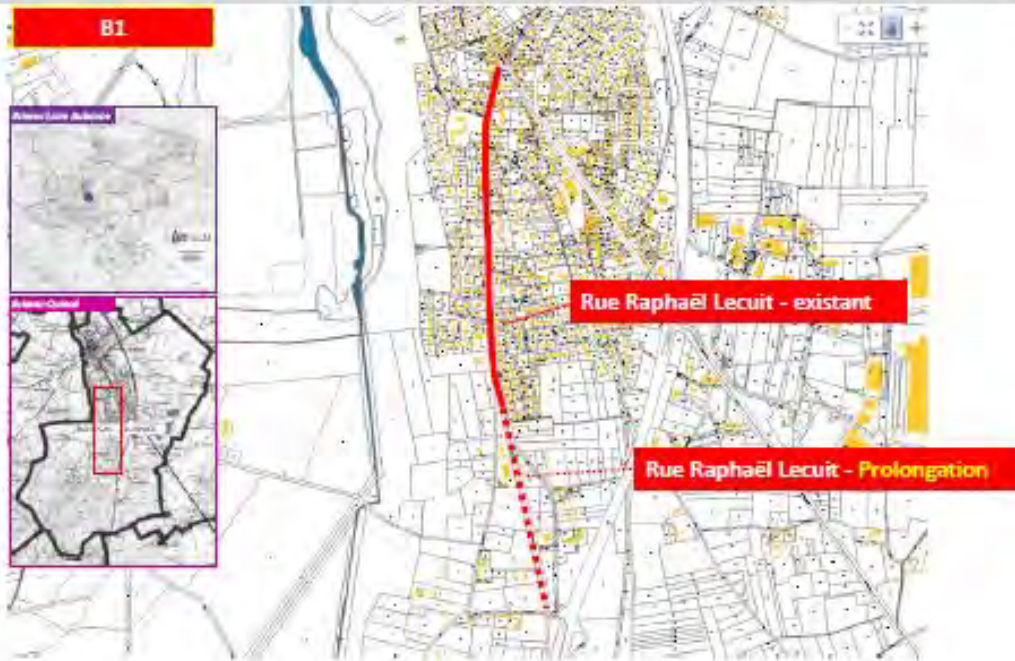
0 ABSTENTIONS

APPROUVE les modifications des noms lieux-dit (ou prolongation de certaines rues) en noms de rue présentées ci-avant

CHARGE Mme le Maire de transmettre ces modifications au cadastre, au service du SIG, aux services de secours, à la gendarmerie, à l'IGN, à l'INSEE et tout autre organisme intervenant dans les dénominations de voie

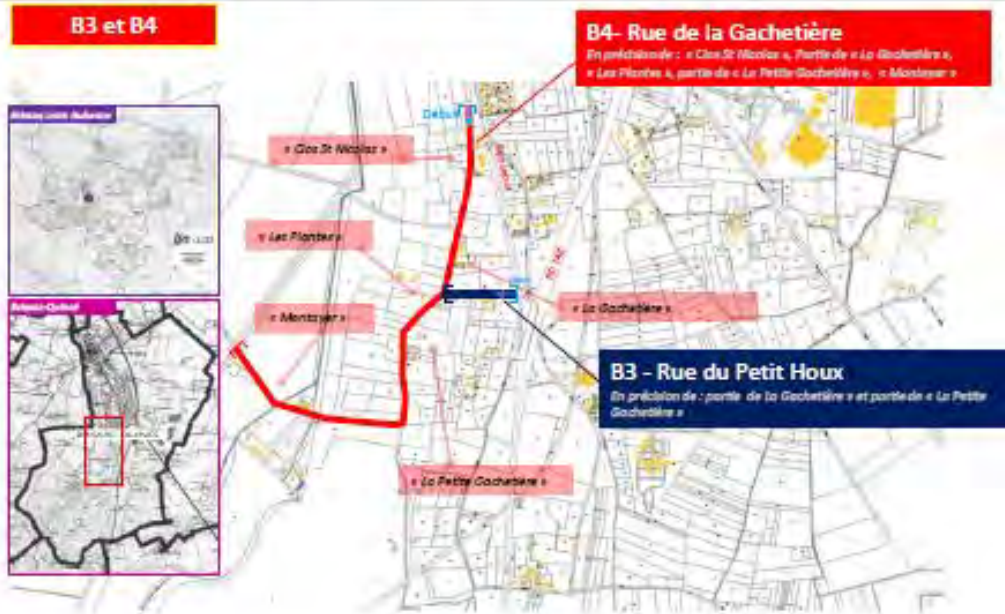
CHARGE Mme le Maire de transmettre l'information à l'ensemble des riverains concernés

COMMUNE DELEGUEE	Ancienne voie		Nouvelle dénomination			caractérisation	correspondance plan
	adresse	code postal	Voie	article	nom		
Brissac-Quincé	Clos St Nicolas	49320	RUE		RAPHAEL LECUIT	PROLONGATION	B1
Brissac-Quincé	La Gachetière	49320	RUE		RAPHAEL LECUIT	PROLONGATION	B1
Brissac-Quincé	Monpertuis	49320	CHEMIN	DE	MONPERTUIS	création	B2
Brissac-Quincé	La Gachetière	49320	RUE	DU	Petit Houx ?	création	B3
Brissac-Quincé	La petite Gachetière	49320	RUE	DU	Petit Houx ?	création	B3
Brissac-Quincé	Clos St Nicolas	49320	RUE	DE LA	GACHETIÈRE	création	B4
Brissac-Quincé	La Gachetière	49320	RUE	DE LA	GACHETIÈRE	création	B4
Brissac-Quincé	Les Plantes	49320	RUE	DE LA	GACHETIÈRE	création	B4
Brissac-Quincé	La petite Gachetière	49320	RUE	DE LA	GACHETIÈRE	création	B4
Brissac-Quincé	Montayer	49320	RUE	DE LA	GACHETIÈRE	création	B4
Brissac-Quincé	LE CHATEAU	49320	RUE	DE LA	GACHETIÈRE	création	B4
Brissac-Quincé	Fonteny	49320	RUE	DE	FONTENY	création	B5
Brissac-Quincé	Fonteny	49320	IMPASSE	DE	FONTENY	création	B6
Brissac-Quincé	La Riauté	49320	ROUTE	DE	MARTIGNÉ-BRIAND	création	B7
Brissac-Quincé	La grande Brosse	49320	ROUTE	DE	MARTIGNÉ-BRIAND	création	B7
Brissac-Quincé	La Belle Etoile	49320	RUE	DE LA	BELLE ETOILE	création	B8
Brissac-Quincé	La Belle Etoile	49320	IMPASSE	DE LA	BELLE ETOILE	création	B9
Brissac-Quincé	La Riauté	49320	RUE	DE LA	RIAUTÉ	création	B10
Brissac-Quincé	La Gauterie	49320	RUE	DE LA	RIAUTÉ	création	B10
Brissac-Quincé	St Blaise	49320	RUE	DES	GENÊTS	création	B11
Brissac-Quincé	La Gonorderie	49320	RUE	DE LA	GONORDERIE	création	B12
Brissac-Quincé	La Belle Etoile	49320	IMPASSE	DE LA	RUINE	création	B13
Brissac-Quincé	La Landoirie	49320	RUE	DE LA	LANDOIRIE	création	B14
Brissac-Quincé	La Gonorderie	49320	ROUTE	DE	DOUÉ	création	B15
Brissac-Quincé	Le Doudard	49320	IMPASSE	DU	DOUDARD	création	B16
Brissac-Quincé	La Mariagère	49320	RUE	DE LA	MARIAGÈRE	création	B17
Brissac-Quincé	La prêle	49320	RUE	DE LA	MARIAGÈRE	création	B17
Brissac-Quincé	La Grange Ferrée	49320	ROUTE	DE	CHARCÉ	création	B18
Brissac-Quincé	Le Coudreau	49320	ROUTE	DE	CHARCÉ	création	B18
Brissac-Quincé	La Taffardière	49320	ROUTE	DE	CHARCÉ	création	B18
Brissac-Quincé	La Bretonnerie	49320	ROUTE	DE	CHARCÉ	création	B18
Brissac-Quincé	La Clergeauderie	49320	RUE	DE LA	CLERGEAUDERIE	création	B19
Brissac-Quincé	Chemin Jauraux	49320	IMPASSE	DES	JAURAUX	création	B20
Brissac-Quincé	Chemin Jauraux	49320	ROUTE	DES	CARRIERES	création	B21
Brissac-Quincé	Domaine de l'étang	49320	IMPASSE	DU	DOMAINE DE L'ETANG	création	B22
Brissac-Quincé	Bablut	49320	RUE	DE	VERDUN	prolongation	B23
Brissac-Quincé	La demeure du goupil	49320	RUE	DE	VERDUN	prolongation	B23
Brissac-Quincé	Ste Anne	49320	RUE	DE	VERDUN	prolongation	B23
Brissac-Quincé	Clos Ste Anne	49320	RUE	DE	VERDUN	prolongation	B23
Brissac-Quincé	Route d'Angers	49320	RUE	DE	VERDUN	prolongation	B23
Brissac-Quincé	Moulin Ste Anne	49320	RUE	DE	VERDUN	prolongation	B23
Brissac-Quincé	Rue du Vivier	49320	IMPASSE	DU	VIVIER	création	B24
Brissac-Quincé	Impasse du Clos Poisson	49320	IMPASSE	DU	CLOS POISSON	précision	B25
Brissac-Quincé	Impasse de la Boulaye	49320	IMPASSE	DE LA	BOULAYE	précision	B26



1





3



B7 – B8 – B9 - B10



5

B11 et B12



B13 – B14-B15

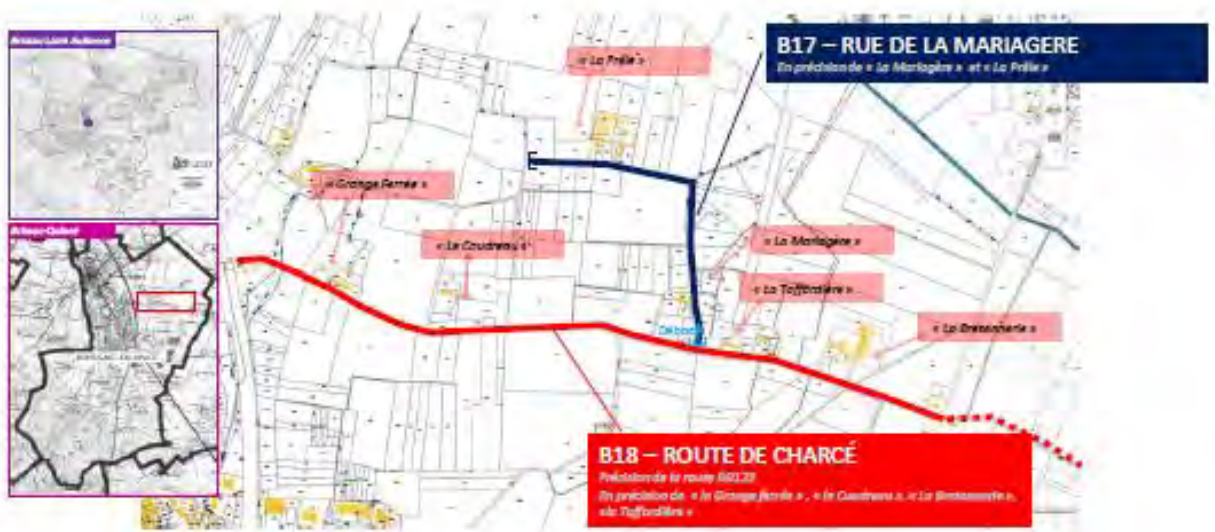


7

B16



B17 – B18



9

B19

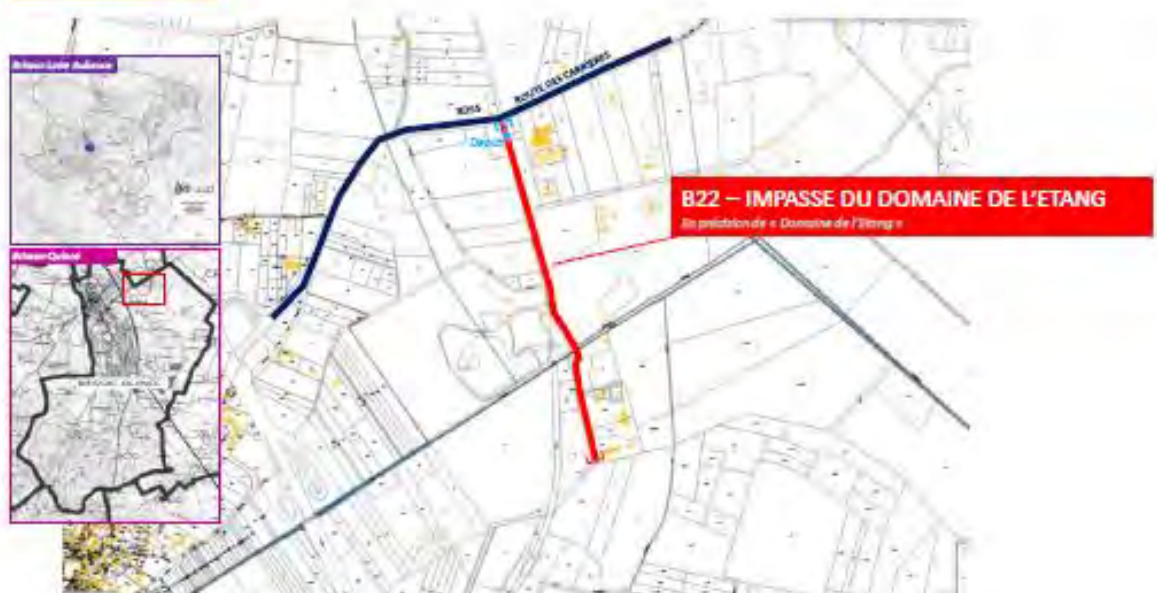


B20 – B21



11

B22



B23



13

B24



B25



B25 – IMPASSE DU CLOS POISSON
Précision pour cette impasse « privée »

15

B26



IMPASSE DE LA BOULAYE
Précision pour cette impasse « privée »

PRECISION NUMEROS DE RUE



17

PRECISION NUMEROS DE RUE



PRECISION NUMEROS DE RUE

Pourquoi on ne donne pas le nom de la rue du Moulin Roux ?



19

PRECISION NUMEROS DE RUE

Pourquoi on ne donne pas le nom de la rue de la Roirie car précision d'un numéro sur un lieu dit ?



COMMUNE DELEGUEE	Ancienne voie		Nouvelle dénomination			caractérisation	correspondance plan
	adresse	code postal	Voie	article	nom		
St-Saturnin-sur-Loire	LA PATURE AUX BŒUF	49320	ROUTE	DU	VIGNOBLE	CREATION	SS1
St-Saturnin-sur-Loire	LA PATURE AUX BŒUF	49320	ROUTE	D'	ORGIGNE	CREATION	SS2
St-Saturnin-sur-Loire	BESNARDIERE	49320	ROUTE	D'	ORGIGNE	CREATION	SS2
St-Saturnin-sur-Loire	ORGIGNE	49320	ROUTE	D'	ORGIGNE	CREATION	SS2
St-Saturnin-sur-Loire	BROSSAY	49320	ROUTE	DE	BROSSAY	CREATION	SS3
St-Saturnin-sur-Loire	SEVRIERE	49320	RUE	DE LA	SEVRIERE	CREATION	SS4
St-Saturnin-sur-Loire	LA PATURE AUX BŒUF	49320	IMPASSE	DE LA	PATURE AUX BŒUF	CREATION	SS5
St-Saturnin-sur-Loire	ORGIGNE	49320	IMPASSE	DES	BONNES GAGNES	CREATION	SS6
St-Saturnin-sur-Loire	ORGIGNE	49320	ROUTE	DE LA	CROCHETTE	CREATION	SS7
St-Saturnin-sur-Loire	ORGIGNE	49320	IMPASSE	DE LA	SOCIÉTÉ	CREATION	SS8
St-Saturnin-sur-Loire	St Anne	49320	RUE	DE	VERDUN	CREATION	SS9
St-Saturnin-sur-Loire	Domaine de l'Etang	49320	IMPASSE	DE LA	CROIX AUX MERLES	CREATION	SS10
St-Saturnin-sur-Loire	LA NAISSANCE	49320	ROUTE	DES	CARRIERES	CREATION	SS11
St-Saturnin-sur-Loire	LES FONTENELLES	49320	ROUTE	DES	CARRIERES	CREATION	SS11
St-Saturnin-sur-Loire	PUYMENIER	49320	ROUTE	DES	CARRIERES	CREATION	SS11
St-Saturnin-sur-Loire	LE HAGUINEAU	49320	ROUTE	DES	CARRIERES	CREATION	SS11
St-Saturnin-sur-Loire	PIERRE PLATE	49320	ROUTE	DE	PIERRE PLATE	CREATION	SS12
St-Saturnin-sur-Loire	QUATRE RUE	49320	ROUTE	DE	QUATRES RUES	CREATION	SS13
St-Saturnin-sur-Loire	LE GUE FRENEAU	49320	CHEMIN	LE	GUE FRESNEAU	CREATION	SS14
St-Saturnin-sur-Loire	FESLES	49320	ROUTE	DU	BOIS DU ALLAY	CREATION	SS15
St-Saturnin-sur-Loire	LA LOUCHE BARRIER	49320	ROUTE	DU	BOIS DU ALLAY	CREATION	SS15
St-Saturnin-sur-Loire	LA MARIETTE	49320	ROUTE	DU	BOIS DU ALLAY	CREATION	SS15
St-Saturnin-sur-Loire	LES JALLIERES	49320	ROUTE	DU	BOIS DU ALLAY	CREATION	SS15
St-Saturnin-sur-Loire	FESLES	49320	IMPASSE	DE	FESLES	CREATION	SS16
St-Saturnin-sur-Loire	LA QUEUE DE BRUYERE	49320	ROUTE	DE LA	QUEUE DE BRUYÈRE	CREATION	SS17
St-Saturnin-sur-Loire	LA CHALINIÈRE	49320	RUE	DE LA	CHALINIÈRE	CREATION	SS18
St-Saturnin-sur-Loire	LES PETITES JALLIERES	49320	RUE	DES	PETITES JALLIERES	CREATION	SS19
St-Saturnin-sur-Loire	LITRE	49320	RUE	DES	SAINTONS	CREATION	SS20
St-Saturnin-sur-Loire	LITRE	49320	IMPASSE	DE	LITTRÉ	CREATION	SS21
St-Saturnin-sur-Loire	LITRE	49320	ROUTE	DE	LITTRÉ	CREATION	SS22
St-Saturnin-sur-Loire	LA CROIX VIAU	49320	RUE	DE LA	PINETIERE	CREATION	SS23
St-Saturnin-sur-Loire	LA VALINIÈRE	49320	ROUTE	DE LA	VALINIÈRE	CREATION	SS24
St-Saturnin-sur-Loire	LA VALINIÈRE	49320	RUE	DES	PERRUCHES	CREATION	SS25
St-Saturnin-sur-Loire	CHEMIN DES GUILLOUX	49320	RUE	DES	GUILLOUX	RENOME	SS26
St-Saturnin-sur-Loire	LA CANTINE	49320	ROUTE	DE LA	CANTINE	CREATION	SS27
St-Saturnin-sur-Loire	CHALOCHÉ	49320	ROUTE	DE	CHALOCHÉ	CREATION	SS28
St-Saturnin-sur-Loire	TOSCANA	49320	ROUTE	DE	TOSCANA	CREATION	SS29
St Saturnin sur Loire	Chemin Jauraux	49320	IMPASSE	DES	JAURAUX	création	SS...



SS1 à SS4



1



SS5 à SS8





SS11 à SS14



5



SS 15 à SS 19





SS 20 à SS 23



7



SS 24 – SS 25





SS 26



9



SS 27 à SS 29



COMMUNE DELEGUEE	Ancienne voie		Nouvelle dénomination			caractérisation	correspondance plan
	adresse	code postal	Voie	article	nom		
VAUCHRETIEN	LA BRIQUETERIE	49320	RUE	DE LA	BRIQUETERIE	création	V1
VAUCHRETIEN	BARBANCINET	49320	RUE	DE LA	BRIQUETERIE	création	V1
VAUCHRETIEN	Z.A. LES MARTIGNOLLES	49320	ROUTE	DE	MOZE	création	V2
VAUCHRETIEN	CHÂTEAU LA VARIERE	49320	ROUTE	DE	MOZE	création	V2
VAUCHRETIEN	LA BRIDERIE	49320	ROUTE	DE	MOZE	création	V2
VAUCHRETIEN	Z.A. LES MARTIGNOLLES	49320	RUE	DES	MARTIGNOLLES	création	V3
VAUCHRETIEN	BIANCE	49320	RUE	DE	BOIS RENAULT	création	V4
VAUCHRETIEN	BOIS RENAULT	49320	RUE	DE	BOIS RENAULT	création	V4
VAUCHRETIEN	CHEMIN DE BOIS RENAULT	49320	RUE	DE	BOIS RENAULT	création	V4
VAUCHRETIEN	LES QUILLES	49320	ROUTE	DE	NOTRE DAME D'ALLENCON	existant	V5
VAUCHRETIEN	DES MAILLOCHERES	49320	RUE	DES	MAILLOCHERES	prolongation	V6
VAUCHRETIEN	LA BLOTTIERE	49320	CHEMIN	DE LA	BLOTTIERE	existant	V7
VAUCHRETIEN	TIERCE	49320	CHEMIN	DE LA	BLOTTIERE	existant	V7
VAUCHRETIEN	LES GRANDS PRES	49320	RUE	DES	GIRAUDIERS	création	V8
VAUCHRETIEN	LES GIRAUDIERS	49320	RUE	DES	GIRAUDIERS	création	V8
VAUCHRETIEN	LES PETITS PRES	49320	RUE	DES	PETITS PRES	création	V9
VAUCHRETIEN	LA LISSIERE	49320	RUE	DE LA	LISSIERE	existant	V10
VAUCHRETIEN	CHÂTEAU GAILLARD	49320	RUE	DE	CHÂTEAU GAILLARD	création	V11
VAUCHRETIEN	LE CLOS DES SABLES	49320	RUE	DE	CHÂTEAU GAILLARD	création	V11
VAUCHRETIEN	LA GAURIONNERIE	49320	RUE	DE	CHÂTEAU GAILLARD	création	V11
VAUCHRETIEN	CLOPE-CHIEN	49320	RUE	DE	CLOPE-CHIEN	création	V12
VAUCHRETIEN	LA HOUSSAYE	49320	ROUTE	DE	FAYE	existant	V13
VAUCHRETIEN	LE CHAMP DU BOIS	49320	ROUTE	DE	FAYE	existant	V13
VAUCHRETIEN	BEAUVAIS	49320	ROUTE	DE	FAYE	existant	V13
VAUCHRETIEN	LA RATERIE	49320	ROUTE	DE	FAYE	existant	V13
VAUCHRETIEN	LA GIETTE	49320	ROUTE	DE	FAYE	existant	V13
VAUCHRETIEN	LA HOUSSAYE	49320	RUE	DE	BELLEVUE	création	V14
VAUCHRETIEN	BELLEVUE	49320	RUE	DE	BELLEVUE	création	V14
VAUCHRETIEN	LE CHAMP DU BOIS	49320	IMPASSE	DU	CHAMP DU BOIS	création	V15
VAUCHRETIEN	LE BOIS DU CE	49320	RUE	DU	BOIS DU CE	création	V16
VAUCHRETIEN	LA GAGNERIE / LA ROUSTILLERIE	49320	RUE	DE LA	BOTELLERIE	création	V17
VAUCHRETIEN	LA BOTELLERIE	49320	RUE	LA	BOTELLERIE	création	V17
VAUCHRETIEN	LES TESNIERES	49320	ROUTE	DE	VAUCHRETIEN	existant	V18
VAUCHRETIEN	LA GAGNERIE	49320	ROUTE	DE	VAUCHRETIEN	existant	V18
VAUCHRETIEN	BEAUSEJOUR	49320	RUE	DE LA	LA LEGERE ou de BEAUSEJOUR	création	V19
VAUCHRETIEN	LA LEGERE	49320	RUE	DE LA	LA LEGERE ou de BEAUSEJOUR	création	V19
VAUCHRETIEN	LE FONTENIL	49320	RUE	DU	FONTENIL	création	V20
VAUCHRETIEN	LA CHOLTIERE	49320	ROUTE	DE	SAINT MELAINE	existant	V21
VAUCHRETIEN	LA PLANCHE ALBERT	49320	ROUTE	DE	SAINT MELAINE	existant	V21
VAUCHRETIEN	CLOS DE L'OIE	49320	ROUTE	DE	SAINT MELAINE	existant	V21
VAUCHRETIEN	LE CHAMP	49320	RUE	DE LA	CHOLTIERE	création	V22
VAUCHRETIEN	LA CHOLTIERE	49320	RUE	DE LA	CHOLTIERE	création	V22
VAUCHRETIEN	LES LANDES DE CONQUESSAC	49320	RUE	DES	LANDES ou de la Chaterie	création	V23
VAUCHRETIEN	LA CHATERIE	49320	RUE	DES	LANDES ou de la Chaterie	création	V23
VAUCHRETIEN	LE VERGER	49320	CHEMIN	DU	VERGER	existant	V24
VAUCHRETIEN	L'AUBINIERE	49320				existant	?
VAUCHRETIEN	VIEUX PRES	49320			VIEUX PRES	existant	?
VAUCHRETIEN	COQ A L'ANE	49320			COQ A L'ANE	existant	?
VAUCHRETIEN	FERME NEUVE	49320		LA	FERME NEUVE	existant	?
VAUCHRETIEN	LA PEPINIERE	49320		LA	PEPINIERE	existant	?
VAUCHRETIEN	LA BEDAUDIERE	49320		LA	BEDAUDIERE	existant	?
VAUCHRETIEN	LA GRANDE COUR	49320		LA	GRANDE COUR	existant	?
VAUCHRETIEN	LA PETITE COUR	49320		LA	PETITE COUR	existant	?
VAUCHRETIEN	CHEMIN DE LA DOUANERIE	49320	CHEMIN	DE LA	DOUANERIE	existant	?
VAUCHRETIEN	RUE	49320	RUE	DE LA	DIME	existant	?
VAUCHRETIEN	BEL AIR	49320	RUE	DU	LAVOIR	existant	?
VAUCHRETIEN	BEL AIR	49320	IMPASSE	DU	CELLIER	existant	?
VAUCHRETIEN	BEL AIR	49320	IMPASSE	DU	CHENIN	existant	?
VAUCHRETIEN	BEL AIR	49320	IMPASSE	DU	PAMPRES	existant	?

V1



1

V2 et V3



V4



3

V5



V 6 et V 7



V 6 – RUE DES MAILLOCHERS
En prolongation de la rue des Maillochers, sur la VC n°32

V 7 – RUE DE LA BLOTIERE

En précision de Tiercé et du chemin de la Blotière

5

V 8 à V 12



V 10 – RUE DE LA LISSIERE

En précision de la Lissière

V 11 – RUE DE CHÂTEAU GAILLARD

En précision du CH n°54 de la Giraudière et du chemin de la Mousselière

V 12 – RUE DE CLOPE-CHIEN

En précision de Clope-Chien

V 8 – RUE DES GIRAUDIERES

En précision des Giraudières, grands prés et de la VC n°25 des Giraudières

V 9 – RUE DES PETITS PRÉS

En prolongation de la rue des Maillochers, sur la VC n°32

V 13



7

V14 et V15



V16



9

V17



V18



11

V19

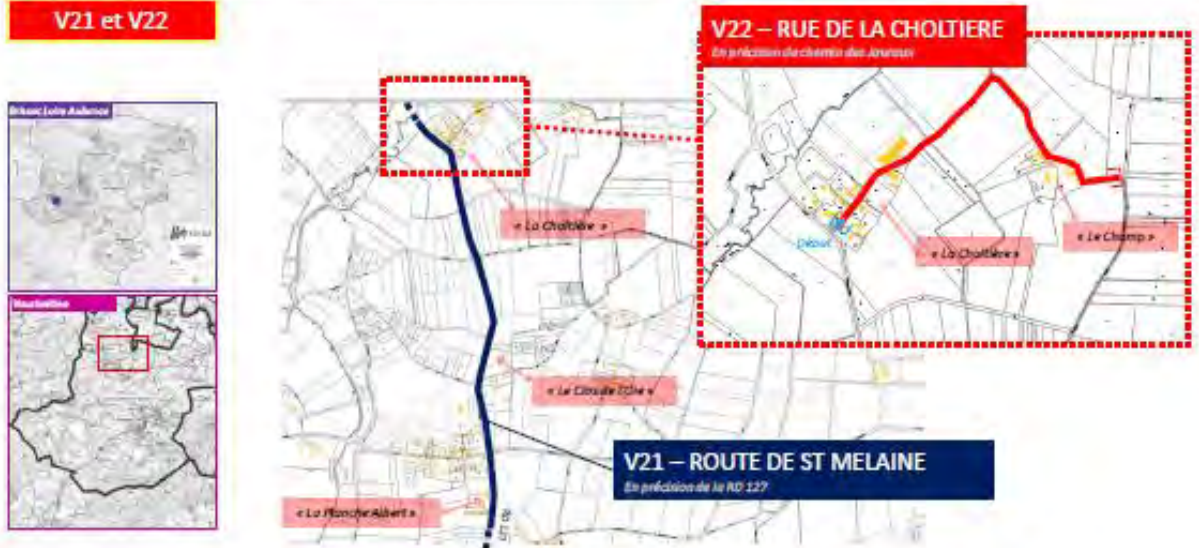


V 20



13

V21 et V22



V23



15

V24



10 INFORMATIONS DIVERSES

- ***Election municipale***

Mme le mairie informe que, par décision du bureau municipal, les différentes listes auront l'accès gratuit aux salles municipales dans le cadre de la préparation de ces élections.

- ***Développement de la fibre optique - Elagage***

Afin d'accompagner au mieux le développement de la fibre sur le territoire, la CCLLA a décidé de prendre à sa charge les élagages de végétations privées, afin de ne pas conduire les procédures réglementaires générant un allongement des délais. Il est cependant nécessaire de recueillir l'accord des propriétaires au préalable de l'opération.

- ***CCLLA - Evènement vélo***

Mme RAK informe que la consultation tendant à retenir une entreprise en charge du développement de cet évènement s'est avérée infructueuse. Deux raisons : le budget alloué trop insuffisant (40 000 €) et un délai trop court pour un évènement demandant au moins 18 mois de préparation. Le dossier va donc être retravaillé.

- ***Forum de l'eau***

Une invitation a été adressée à chaque élu.

- ***Convention territoriale globale***

La restitution de la démarche aura lieu le lundi 14 octobre 2019 à 20 h 30 en mairie de Brissac Loire Aubance – salle des mariages.

- ***Marché de Brissac Quincé***

M. PRESSELIN regrette que le placier ne soit pas remplacé durant ses congés.